



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## CONSEIL

**Cent soixante-huitième session**

**29 novembre - 3 décembre 2021**

**Action menée par la FAO pour faire face à la covid-19:  
construire pour transformer**

### Résumé

La pandémie de covid-19 entre dans une nouvelle phase alors que les efforts collectifs et la coopération multilatérale ont permis de maintenir le commerce et les systèmes agroalimentaires ouverts et fluides. La pandémie et les mesures d'endiguement prises pour y faire face ont eu des effets à court terme évidents sur le commerce agricole et alimentaire en 2020, effets qui ont contribué à la plus forte augmentation de la faim dans le monde en une seule année depuis des décennies. Ainsi, par rapport à 2019, on compte jusqu'à 161 millions de personnes de plus qui souffrent de la faim.

Malgré toutes les préoccupations suscitées, les marchés et les échanges agroalimentaires se sont avérés résilients et le secteur agricole s'est révélé être un secteur économique solide. L'abondance des disponibilités alimentaires mondiales et les bonnes perspectives de production, par exemple par rapport à 2007-2008, ont été des facteurs très importants de la résilience du commerce et des marchés agroalimentaires pendant la pandémie. Les systèmes agroalimentaires ont certes résisté, mais les pertes de revenus et la flambée des prix des aliments ont entraîné une augmentation de la sous-alimentation. Les revenus par habitant se sont contractés dans un plus grand nombre de pays, qui n'ont jamais été aussi nombreux dans un passé récent, ce qui a creusé les inégalités, en particulier dans les zones rurales.

Depuis le début de la pandémie, la FAO a œuvré sans relâche dans le cadre du Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 et a mobilisé un soutien financier et technique pour atteindre une part importante des populations rurales et pour relancer les activités économiques. Elle a notamment exploité des données, les technologies numériques et l'innovation pour aider les petits agriculteurs et a établi des liens entre la protection sociale et les moyens d'existence ruraux, l'autonomisation des femmes, l'aide humanitaire, les mesures visant à transposer à une plus grande échelle l'investissement aux fins d'une reprise meilleure au lendemain de la pandémie et l'approche «Une seule santé», entre autres.

En lien étroit avec la présidence italienne du G20, il a été reconnu que les secteurs agroalimentaires offraient des possibilités incomparables pour obtenir un impact et des résultats à grande échelle et réduire la faim, la pauvreté et les inégalités. Grâce à cette coopération exceptionnelle, les participants à la réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et du développement des pays du G20 ont placé la sécurité alimentaire au cœur du programme et de la Déclaration de

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

Matera, qui a présenté la Coalition en faveur de l'alimentation comme un mécanisme de coordination souple au service des interventions et du redressement dans le contexte de la covid-19, en plus de tous les autres mécanismes actuels de la FAO.

**Suite que les participants à la Réunion conjointe du Comité financier  
et du Comité du Programme et le Conseil sont invités à donner**

Les participants à la Réunion conjointe du Comité financier et du Comité du Programme et le Conseil sont invités à prendre note des progrès accomplis et à donner, au besoin, des orientations.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Máximo Torero Cullen  
Économiste en chef  
Tél: +39 06570 50869  
Courriel: [Maximo.Torero@fao.org](mailto:Maximo.Torero@fao.org)

## I. Historique

### A. Évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition et situation des marchés alimentaires

1. D'après l'édition 2021 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, on estime qu'entre 720 et 811 millions de personnes souffraient de la faim en 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19, soit 161 millions de plus qu'en 2019. Les prévisions qui tiennent compte des répercussions potentielles de la covid-19 indiquent que 30 millions de personnes supplémentaires seront victimes de la faim en 2030 par rapport à ce qui était attendu sans la pandémie, qui a des effets durables sur la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

2. D'après l'édition 2021 du *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, on estime que 155 millions d'habitants de 55 pays et territoires sont en situation de crise ou pire (phase 3 ou supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), soit une augmentation de 20 millions de personnes environ par rapport à 2019. Bien qu'il soit difficile de distinguer les effets précis de la covid-19 de ceux d'autres facteurs de stress, l'analyse de la sécurité alimentaire montre que la pandémie a eu un effet aggravant sur les facteurs de crise alimentaire préexistants et actuels, principalement sous la forme d'une baisse de l'activité économique qui, liée aux restrictions imposées face à la pandémie, a entraîné des pertes de revenus et une réduction du pouvoir d'achat des ménages.

3. En 2020, les revenus par habitant se sont contractés dans un nombre de pays jamais vu ces dernières années. Le Fonds monétaire international (FMI) estime par exemple que, en 2021-2022, la pandémie a réduit les revenus par habitants de 2,8 pour cent par an dans les économies avancées. S'agissant des marchés émergents et des économies en développement (exception faite de la Chine), la perte de revenus par habitant est de 6,3 pour cent par rapport aux tendances observées avant la pandémie. Ces chiffres reflètent une nouvelle fois à quel point les inégalités se sont creusées.

4. Le commerce et les marchés agroalimentaires mondiaux, qui ont suscité dans un premier temps des inquiétudes et des craintes quant à leurs capacités à résister au choc, à continuer à bien fonctionner et à satisfaire une demande croissante, se sont avérés résilients et le secteur agricole est apparu comme un secteur économique solide. L'abondance des disponibilités alimentaires mondiales et les bonnes perspectives de production, par exemple par rapport à la situation en 2007-2008, ont été des facteurs très importants de la résilience des marchés et des échanges commerciaux agroalimentaires pendant la pandémie. Les systèmes agroalimentaires ont certes résisté, mais les pertes de revenus et la flambée des prix des aliments ont entraîné une augmentation de la sous-alimentation.

5. Les derniers chiffres publiés par la FAO<sup>1</sup> indiquent toujours de bonnes conditions en 2021, en particulier s'agissant des produits alimentaires de base. La production mondiale de céréales devrait s'établir en 2021 à 2 788 millions de tonnes, soit 0,7 pour cent (18,7 millions de tonnes) de plus que le résultat de 2020, principalement en raison de l'amélioration des perspectives de production de céréales secondaires et de riz. La production mondiale de blé, au contraire, devrait reculer de 0,7 pour cent par rapport au niveau de 2020.

6. L'utilisation mondiale de céréales devrait elle aussi progresser de 1,4 pour cent (40,1 millions de tonnes) par rapport à son niveau de 2020-2021 et atteindre 2 809 millions de tonnes en 2021-2022, ce qui constituerait un nouveau record. Les stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes de 2022 sont estimés à 809 millions de tonnes, en baisse de 0,9 pour cent par rapport à leur niveau d'ouverture. Ainsi, le rapport stocks/utilisation des céréales en 2021-2022 devrait s'établir à 28,1 pour cent, un niveau en léger recul par rapport à celui de 2020-2021, mais encore à un niveau record. Les prévisions concernant les échanges mondiaux de céréales en 2021-2022 s'établissent à 466 millions de tonnes, soit à un niveau inférieur de 1,3 pour cent au niveau record de 2020-2021, car la contraction attendue des échanges de blé et de céréales secondaires devrait contrebalancer l'expansion prévue des échanges mondiaux de riz.

---

<sup>1</sup> [Bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales \(septembre 2021\)](#).

7. Les cours mondiaux des produits alimentaires<sup>2</sup> ont rapidement rebondi en août, après deux mois consécutifs de baisse, en raison de l'augmentation marquée des prix du sucre, du blé et des huiles végétales. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 127,4 points en août, soit en hausse de 12,4 pour cent depuis le début de l'année et 33 pour cent de plus qu'en août 2020. Tous les sous-indices ont progressé par rapport à leur niveau il y a un an, en premier lieu celui des huiles végétales (plus 67,9 pour cent), puis ceux du sucre (plus 48,1 pour cent) et des céréales (plus 31,1 pour cent).

8. À moyen terme, les dernières prévisions<sup>3</sup> soulignent que la demande mondiale de produits agricoles devrait progresser de 1,2 pour cent par an d'ici à 2030, c'est-à-dire à un rythme sensiblement inférieur à celui observé au cours des dix dernières années (2,2 pour cent par an). L'augmentation prévue est principalement due à la croissance démographique dans les pays à bas revenu et à des revenus plus élevés dans les pays à revenu intermédiaire.

9. Dans les pays à revenu élevé, la progression de la demande devrait être limitée par une croissance démographique lente et par la saturation de la consommation de plusieurs produits alimentaires. La production agricole mondiale devrait augmenter de 1,4 pour cent par an au cours des dix prochaines années, principalement dans les économies émergentes et dans les pays à faible revenu, du fait surtout d'améliorations en termes de productivité. La croissance de la production végétale pendant la période 2021-2030 devrait être surtout due à de meilleurs rendements alors que celle de la production mondiale du secteur de l'élevage devrait reposer sur une croissance de la productivité et sur un accroissement du cheptel.

10. Le commerce de la plupart des produits agricoles continuera à progresser, mais à un rythme plus lent que ces dix dernières années en raison d'un ralentissement attendu de la croissance de la demande dans un certain nombre de pays et d'une moindre demande en biocarburants. Le volume des échanges mondiaux des principaux produits alimentaires devrait progresser en moyenne de 1,3 pour cent par an d'ici à 2030, ce qui contribuera encore à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

11. Le principal enjeu à venir pour les pays est l'accès à la nourriture et le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 vise à définir des mesures qui pourraient contribuer à réduire au minimum les difficultés dans ce domaine.

## **II. Le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19**

12. Le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 (le Programme), dont les besoins opérationnels s'élèvent à 1,32 milliard de dollars, avait reçu, en septembre 2021, des contributions confirmées et annoncées totalisant 368 millions d'USD, soit environ 28 pour cent de l'objectif. Les contributions volontaires, destinées à la fois à des projets de développement et à des projets d'urgence, s'élevaient à 334 millions d'USD, dont 265 millions d'USD de contributions approuvées et 69 millions d'USD de contributions prévues. Actuellement, les ressources fondamentales de la FAO (Programme de coopération technique) consacrées au Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 atteignent environ 30 millions d'USD, auxquels s'ajoute 1,85 million d'USD spécialement affecté par le Fonds multidisciplinaire à l'élaboration de données et de statistiques relatives à la covid-19.

13. Ce Programme a également permis aux partenaires de mettre à profit le pouvoir de mobilisation, les données en temps réel, les systèmes d'alerte rapide et les compétences techniques de l'Organisation pour faire en sorte que l'aide soit apportée au bon moment dans les zones où elle est le plus nécessaire.

14. Suivant l'évolution de la pandémie, la part des contributions volontaires approuvées axées sur le développement est passée d'un niveau initial de 9 pour cent à 32 pour cent de l'ensemble des contributions approuvées. Ainsi, les contributions au Programme évolueraient d'une approche fondée sur l'urgence vers une approche fondée sur le développement. En conséquence, la réponse apportée

---

<sup>2</sup> [Indice FAO des prix des produits alimentaires \(septembre 2021\)](#).

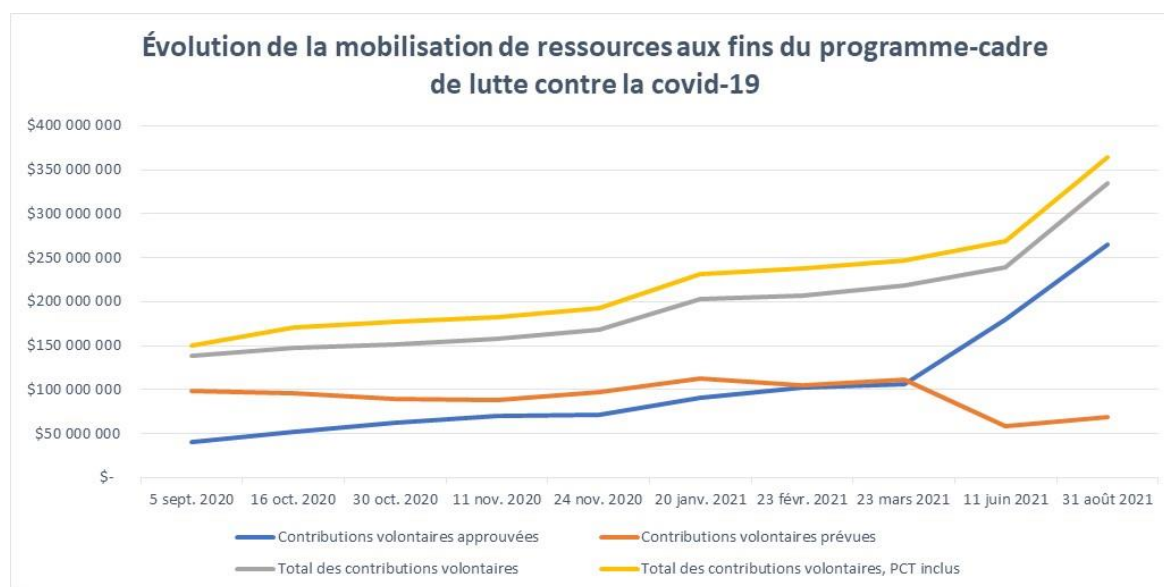
<sup>3</sup> Les projections données dans le présent document sont une mise à jour des *Perspectives agricoles de l'OCDE-FAO 2021-2029*, publiées en juillet 2021.

par l'Organisation à la covid-19 s'oriente actuellement vers le redressement, avec des interventions à moyen et à long termes.

15. La Banque mondiale, le Canada, le Japon, l'Union européenne (UE), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et la Banque mondiale sont actuellement les principaux partenaires qui investissent dans le Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19. Leurs contributions approuvées et prévues s'élèvent actuellement à plus de 230 millions d'USD, soit environ 70 pour cent des contributions volontaires reçues et promises.

16. En ce qui concerne l'orientation régionale, c'est l'Afrique qui a reçu à ce jour le plus grand nombre de contributions volontaires et de ressources de la FAO (34 pour cent du total), suivie de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et de la région Amérique latine et Caraïbes (29 pour cent et 16 pour cent du total, respectivement). Quatre pour cent de l'ensemble des ressources sont consacrées aux projets d'envergure mondiale. D'autre part, les fonds alloués aux régions Asie et Pacifique (13 pour cent) et Europe et à l'Asie centrale (4 pour cent) montrent qu'il est nécessaire de rééquilibrer les priorités régionales.

17. Le Programme doit aussi relever d'importants défis. L'évolution générale tend en effet actuellement vers le redressement et l'intérêt manifesté pour le financement de projets liés au développement dans le cadre d'interventions à long terme est moindre que celui exprimé pour des projets liés à l'aide humanitaire dans le contexte d'interventions d'urgence. En outre, les contributions au plan d'intervention sont actuellement allouées séparément par chaque partenaire fournisseur de ressources et principalement au moyen d'activités spécifiques à vocation nationale, au détriment des fonds communs sans affectation, par exemple le Mécanisme multidonateurs flexible.



18. Les points saillants des principales activités menées dans chacun des sept domaines de travail sont énoncés ci-après.

***a) Le Plan mondial d'intervention humanitaire: faire face aux effets de la covid-19 et préserver les moyens d'existence dans les contextes de crise alimentaire***

19. Alors que les répercussions de la covid-19 s'inscrivent dans le cadre de tensions et de chocs préexistants, la FAO a considérablement adapté la programmation de ses interventions humanitaires en 2021 et a répondu aux besoins humanitaires de manière intégrée. L'action humanitaire mondiale de l'Organisation a ainsi été inscrite dans les activités en cours des plans d'intervention humanitaire, en coordination avec d'autres parties prenantes importantes.

20. En accordant une place centrale aux personnes, la FAO sera en mesure d'adapter et de reprogrammer les ressources actuelles pour atteindre près de 24 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui sont menacées par les effets de la covid-19. En Afghanistan, par

exemple, l'Organisation a adapté son soutien ciblé aux éleveurs pastoraux, qui comptent parmi les groupes les plus vulnérables dans la région. Outre ses activités habituelles, la FAO a remanié son programme pour traiter les effets directs et secondaires du virus au moyen de mesures de sécurité liées à la covid-19 au niveau des marchés de bétail, d'activités de sensibilisation sur le terrain et de la diffusion de matériels de communication sur les risques et la participation des communautés, ainsi que de la planification des interventions d'urgence intéressant la transhumance sûre des éleveurs pastoraux vers les pâturages d'hiver. Au Bangladesh, la FAO et le Gouvernement japonais ont fourni une assistance d'urgence aux communautés les plus démunies et vulnérables aux catastrophes qui sont touchées par la pandémie. Cette assistance d'urgence a comporté la distribution de machines agricoles, afin de réduire le coût des cultures, et des formations relatives à l'hygiène alimentaire et à la sécurité sanitaire des aliments, qui contribuent à renforcer la sécurité alimentaire du pays en stimulant la productivité agricole et en protégeant la santé des travailleurs agricoles essentiels face aux infections à la covid-19.

21. La FAO a continué de mener des activités de collecte et d'analyse des données, ce qui demeure fondamental pour éclairer et adapter les interventions d'urgence. L'Organisation a conduit des enquêtes et des évaluations des besoins dans 29 pays en proie à une crise alimentaire entre juillet 2020 et juillet 2021, afin d'améliorer la programmation des interventions liées à la covid-19 et de répondre aux besoins des plus vulnérables. Les pays dans lesquels une évaluation spécifique a été réalisée comprennent l'Afghanistan, la Colombie, le Libéria, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Somalie, le Yémen et le Zimbabwe.

22. Afin de réduire le risque de transmission du virus et de sauver des vies, la FAO a soutenu une série de campagnes de communication et de sensibilisation destinées aux travailleurs du secteur alimentaire, en collaboration avec différents partenaires. Dans le cadre du projet mondial de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Organisation a élaboré des messages adaptés au contexte sur les meilleures pratiques intéressant la sécurité sanitaire des filières alimentaires, avec diverses parties prenantes, notamment des groupes de femmes, les clubs Dimitra, des radios communautaires, des écoles pratiques d'agriculture et des services publics. Au Pakistan, la FAO et ses partenaires ont directement sensibilisé les personnes les plus vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire qui étaient immédiatement touchées par les effets des mesures de confinement, y compris au moyen de messages diffusés à l'aide des technologies de communication à distance. Les plateformes des écoles pratiques d'agriculture ont par exemple été exploitées pour diffuser des informations fondamentales sur la prévention contre le virus et les pratiques d'atténuation relatives à la covid-19, au moyen de formations régulièrement proposées sur le terrain et à distance. Au Pakistan, en particulier, les femmes qui assurent le soutien de leur famille ont pu maîtriser de nouvelles activités agricoles génératrices de revenus en ayant clairement à l'esprit la situation liée au virus. La FAO a par ailleurs organisé des webinaires sur la communication des risques et la participation des communautés à des fins de prévention de la covid-19 tout le long des filières alimentaires. Les mesures prises vont du traitement des répercussions de la covid-19 au Pakistan à l'utilisation d'émissions radiophoniques pour protéger les moyens d'existence ruraux en Colombie.

***b) Les données au service de la prise de décisions: garantir des données et des analyses de qualité pour élaborer des politiques efficaces en faveur des systèmes alimentaires et de l'objectif Faim zéro***

23. La FAO a renforcé la mise en œuvre, aux niveaux mondial, régional et national, des mesures liées aux quatre principales résultantes définies au titre des données servant à étayer la prise de décisions: 1) évaluations rapides de l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire; 2) sources de données innovantes pour surveiller l'impact de la covid-19; 3) adaptation des méthodes de collecte des données agricoles; et 4) soutien à la mise en place de politiques fondées sur des données factuelles favorisant le relèvement après la pandémie.

24. S'agissant des évaluations de la sécurité alimentaire, une collecte rapide de données a été mise en place dans 20 pays<sup>4</sup>, sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES). Un rapport a été publié en juillet 2021. En outre, au moins 30 pays et institutions ont bénéficié d'une aide à la collecte et à l'analyse des données relatives à l'insécurité alimentaire pour suivre l'impact de la covid-19. Le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*<sup>5</sup>, publié en juillet 2021 contient les informations les plus récentes sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale et sur l'impact de la covid-19. Enfin, la FAO organise actuellement une nouvelle collecte de données dans 25 petits États insulaires en développement (PEID) et pays les moins avancés (PMA) du monde entier, dans le but d'évaluer les évolutions les plus récentes de l'insécurité alimentaire aux niveaux national et infranational.

25. S'agissant des sources de données innovantes, le laboratoire de données de la FAO a lancé, mi-avril 2020, un outil de mégadonnées, en tant que plateforme interactive automatisée sur laquelle sont publiées des informations en temps réel et mises à jour quotidiennement. Cet outil permet de rassembler chaque jour des prix des produits alimentaires, des tweets et des actualités afin d'analyser l'impact de la covid-19 sur les filières alimentaires. Toutes les données sont accessibles et consultables grâce à un moteur de recherche sémantique. Les analyses des prix des produits alimentaires ont été remaniées en 2021 en utilisant les cours quotidiens pour pouvoir maintenant sélectionner des indices relatifs aux prix à la consommation et mettre en relief les événements récents d'instabilité accrue à l'échelle mondiale. Un nouvel ensemble d'indicateurs est en cours d'élaboration sur l'instabilité au sein du secteur bancaire, afin de lier l'impact de la covid-19 au domaine financier. Le laboratoire de données a par ailleurs mis au point de nouvelles approches afin d'actualiser les données relatives à la pauvreté au moyen d'images satellites et d'analyses statistiques des données socioéconomiques disponibles. Cette méthode a été mise à l'essai au Yémen, à l'appui de l'Initiative Main dans la main.

26. S'agissant de l'adaptation des méthodes de collecte des données agricoles, un plan a été lancé pour adapter la collecte des données dans les pays dans lesquels le Programme d'enquête agricole et rurale intégrée a été mis en œuvre. Cela a entraîné, dans certains cas, un report temporaire des activités de terrain (Cambodge, Équateur, Népal et Ouganda) ou la fusion de cycles d'enquêtes (Arménie et Ouganda). Certains pays sont passés aux entretiens téléphoniques (Costa Rica et Géorgie, par exemple) en utilisant des questionnaires simplifiés. Des sections spécifiques relatives à l'impact de la covid-19 ont aussi été intégrées aux questionnaires existants et d'autres sections ont été simplifiées (Cambodge, Ouganda et Sénégal). Dans tous les pays, des mesures particulières ont été prises pour garantir des conditions de travail sûres aux recenseurs et aux personnes interrogées.

27. S'agissant du soutien aux politiques favorisant le relèvement après la pandémie, trois produits sont proposés: i) un classement des secteurs qui ont le mieux tiré parti de l'investissement dans l'agriculture en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté rurale; ii) des cartes relatives aux pays aux premiers rangs de ce classement, afin de repérer plus facilement les territoires qui offrent le meilleur potentiel d'investissement; et iii) des plans d'investissement concrets et par étapes. Le premier produit, déjà proposé aux gouvernements du Mexique et du Nicaragua, sera aussi fourni cet automne aux gouvernements de l'Équateur, du Paraguay et de l'Ouganda. Le troisième sera mis au point au cours du dernier trimestre de 2021, afin d'être pleinement proposé en 2022. La FAO a en outre élaboré un indicateur mensuel du taux de protection nominal qui permettra d'évaluer en temps quasi-réel l'effet incitatif ou dissuasif que les différentes mesures adoptées pendant la pandémie auront pu produire sur les filières agricoles. Cet indicateur vise 30 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Un tableau est actuellement testé, en vue de son lancement avant la fin de l'année.

---

<sup>4</sup> Afghanistan, Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, El Salvador, Éthiopie, Guatemala, Haïti, Iraq, Libéria, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Tchad et Zimbabwe.

<sup>5</sup> FAO, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Programme alimentaire mondial (PAM). 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021*.

Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous. Rome, FAO

<https://doi.org/10.4060/cb5409fr>.

***c) Inclusion économique et protection sociale pour réduire la pauvreté: interventions en faveur des pauvres dans le contexte de la covid-19 pour garantir une reprise économique inclusive au lendemain de la pandémie***

28. La FAO a continué à intervenir face aux effets négatifs de la pandémie et à promouvoir une reprise économique inclusive par la suite: elle a soutenu l'élargissement de la protection sociale pour mieux atteindre et servir les groupes délaissés, a garanti les droits fonciers, a renforcé l'inclusion économique durable des petits producteurs, a protégé le droit à l'alimentation et l'emploi rural, a renforcé l'autonomisation économique des femmes rurales et a rassemblé des éléments tangibles quant aux incidences de la covid-19 sur les moyens d'existence des personnes vulnérables vivant en milieu rural.

29. L'Organisation a soutenu l'élargissement et la transposition à plus grande échelle des programmes de protection sociale au Cambodge, au Kenya, à Myanmar, au Pérou, aux Philippines et au Viet Nam, a rassemblé des éléments tangibles et s'est employée pour que les migrants, les réfugiés et les travailleurs agricoles du secteur informel soient reconnus au Kenya, au Lesotho et en Ouganda. Elle a aussi élargi et amélioré les registres sociaux et agricoles au Nigéria, au profit d'interventions mieux ciblées et plus rapides. La FAO a facilité l'accès des travailleurs ruraux du secteur informel aux services de protection sociale en Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire de coopératives, a amélioré la couverture de la protection sociale des pêcheurs et des travailleurs du secteur aquacole au Brésil, au Liban et au Sénégal, des agropasteurs au Kenya et en Somalie et des communautés qui dépendent des ressources naturelles dans la région Asie et Pacifique. En Somalie, l'Organisation a également examiné les modalités des programmes gouvernementaux d'assurance des moyens d'existence en faveur des sous-secteurs agricoles vulnérables.

30. Au Cambodge, la FAO a atténué les incidences sexospécifiques de la pandémie et a accéléré le redressement des moyens d'existence ruraux en ciblant les femmes et les jeunes filles par l'intermédiaire des clubs Dimitra et des écoles de gestion agricole chargées de l'autonomisation des femmes. Au Niger, les clubs Dimitra ont continué à faciliter la participation des communautés et à servir de point d'entrée aux activités menées sur le terrain au Sahel qui visent à relever les défis liés à la covid-19 et à faire face aux conflits et au changement climatique. Au Kenya, au Kirghizistan, au Niger, en Ouganda, en Ouzbékistan, au Rwanda et au Tadjikistan, la FAO a réalisé, en partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et l'Université de l'Asie centrale, une étude de l'impact de la covid-19 sur les femmes rurales. Dans les zones rurales du Népal, l'Organisation a par ailleurs analysé les incidences de la covid-19 sur l'autonomisation des femmes et les migrations.

31. La FAO a soutenu les ménages qui cultivent le coton au Burkina Faso, au Mali et au Pakistan afin d'atténuer le recours au travail des enfants en tant que mécanisme d'adaptation et a continué à intégrer la prévention du travail des enfants durant les crises, y compris pendant la pandémie de covid-19, dans les programmes de formation des écoles pratiques d'agriculture et des clubs Dimitra. À l'appui du droit à l'alimentation, l'Organisation a organisé une série de dialogues à distance avec des parlementaires d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes pour soutenir leur rôle dans le traitement des crises liées à la covid-19 dans leurs pays respectifs, l'accent étant plus particulièrement mis sur l'inclusion économique, l'emploi décent et le droit à l'alimentation.

32. Afin de protéger les droits fonciers des petits producteurs particulièrement menacés durant la pandémie, la FAO a aidé la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la République de Moldova, les Philippines, la Serbie et le Viet Nam à évaluer l'impact de la covid-19 sur l'administration foncière et les prestations des services du cadastre pendant la pandémie.

33. Le Mécanisme multidonateurs flexible a permis de financer des projets en Amérique latine et en Afrique australe et orientale qui, dotés d'un budget total de 1,95 million d'USD et visant à stimuler la résilience des moyens d'existence, la lutte contre la covid-19 et la reprise après la pandémie, proposent des approches multipartites de traitement de la pauvreté rurale après la pandémie et



d'intégration de la protection sociale, du développement territorial et des interventions intéressant les moyens d'existence pour soutenir une transformation rurale inclusive, la sécurité alimentaire et des investissements agricoles productifs. La FAO a mobilisé 12 millions d'USD pour renforcer les capacités de préparation et rendre les systèmes de protection sociale plus réactifs face aux chocs au Bangladesh, au Malawi, en République démocratique populaire lao, au Pakistan, aux Philippines et au Viet Nam, en établissant des liens entre ces systèmes et les prévisions, les mesures préventives et les interventions rapides.

***d) Normes relatives au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments: faciliter et intensifier le commerce de produits alimentaires et agricoles pendant et après la pandémie de covid-19***

34. Au titre de ce domaine prioritaire, la FAO a continué à mener ses activités de suivi et d'analyse et a élaboré et diffusé des informations et des rapports sous la forme de biens publics mondiaux. Outre l'établissement de rapports sur les marchés, des informations ont été communiquées sur l'évolution des politiques nationales et les mesures prises, ce qui a permis d'améliorer la transparence et de fournir aux gouvernements et aux acteurs internationaux et nationaux des analyses et des évaluations à jour et objectives à l'appui d'une prise de décisions éclairée et de la conception de stratégies et de politiques commerciales inclusives.

35. La FAO a en outre intensifié ses activités d'analyse à l'appui des évaluations des Membres relatives aux incidences de la covid-19 sur le commerce alimentaire et agricole, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau régional. Par ailleurs, au titre des activités régulières de l'Organisation, des formations en ligne ont continué à être offertes dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la pêche et des pertes et gaspillages de nourriture, ainsi que sur les liens entre le commerce et la sécurité alimentaire et sur l'agriculture dans les accords commerciaux internationaux.

36. Ces activités comprennent par exemple l'élaboration d'un rapport sur l'impact de la covid-19 sur le commerce agroalimentaire au sein du Commonwealth, en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth, un rapport de synthèse, en dernière phase de publication, fondé sur les évaluations menées au niveau national en Afrique et des formations en Amérique centrale sur le commerce, la sécurité alimentaire et les accords commerciaux internationaux. Le lancement du Cadre de l'Union Africaine (UA) pour l'intensification du commerce intra-africain de biens et de services agricoles, à l'appui de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, a en outre été suivi d'activités de diffusion à travers tout le continent, en collaboration avec le Secrétariat de l'UA.

37. Plusieurs projets de coopération technique liés au commerce continuent à être mis en œuvre dans toutes les régions, en étroite collaboration avec les bureaux décentralisés. Outre les informations communiquées dans le rapport mis au point à l'intention des participants à la cent soixante-sixième session du Conseil (CL 166/5), on peut citer, à titre d'exemples, les projets suivants: numérisation et innovation en faveur de la compétitivité et de la durabilité du secteur agroalimentaire (Trinité-et-Tobago), élaboration de politiques sur les coopératives et étude de l'accord de partenariat global et renforcé entre l'Union européenne et l'Arménie (CEPA) aux fins de l'atténuation de l'impact de la covid-19 (Arménie), élaboration d'une étude de l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la chaîne d'approvisionnement alimentaire (Iraq) et reprise économique après la covid-19 et développement de marchés durables et inclusifs dans des zones prioritaires (Amérique centrale). Il conviendrait aussi de noter qu'un certain nombre de nouveaux projets sont en cours d'élaboration et doivent être approuvés. Les bureaux régionaux continueront d'être consultés aux fins de la définition de nouveaux projets, sur la base des besoins et des évaluations.

***e) Renforcer la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever: protéger les plus vulnérables, favoriser la reprise économique et renforcer les capacités en matière de gestion des risques***

38. Le domaine prioritaire intitulé «Renforcer la résilience des petits exploitants pour les aider à se relever» met en particulier l'accent sur les moyens d'existence des personnes et des groupes les plus vulnérables et, par conséquent, les plus à risque, notamment les femmes, les personnes déplacées et les peuples autochtones. La FAO s'emploie à renforcer la résilience des liens qui existent entre l'action humanitaire et le développement dans les situations de crise alimentaire, par exemple en Afghanistan, au Niger, dans le nord-est du Nigéria, au Venezuela et au Yémen. Dans ces pays, au-delà

de l'assistance d'urgence visant à assurer aux personnes un accès aux aliments, l'Organisation soutient aussi le renforcement de la résilience grâce à la diversification alimentaire et aux activités génératrices de revenus en faveur d'une reprise porteuse de transformations. Plus particulièrement, en raison du besoin d'informations fiables et actualisées sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour étayer la prise de décisions à l'échelle nationale et au niveau des gouvernorats, la FAO et le Gouvernement du Yémen, avec le soutien de l'Union européenne, ont élargi la couverture géographique des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Yémen, afin d'améliorer les informations correspondantes et le système d'alerte rapide.

39. La FAO a coordonné diverses expertises techniques et expériences d'appui aux communautés, pays et régions pour renforcer la résilience des moyens d'existence face à la covid-19 et à différents types de crises, au moyen de dispositifs mixtes d'assistance technique. Des programmes de renforcement de la résilience fondés sur des données probantes sont mis en œuvre aux niveaux national, régional et mondial. Afin d'atténuer les incidences socioéconomiques de la pandémie de covid-19 sur les moyens d'existence, la FAO a mis en œuvre des dispositifs mixtes d'assistance technique (interventions en numéraire, formations sur les bonnes pratiques agricoles) destinés aux personnes, aux ménages et aux groupes vulnérables, par exemple les femmes, les personnes déplacées ou de retour chez elles, les familles d'accueil, les personnes handicapées qui souffrent de malnutrition et les peuples autochtones (Guatemala, République démocratique du Congo). Conjointement avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation met en œuvre au Lesotho un programme visant à faire face à l'impact de la covid-19 et aux sécheresses récurrentes. Outre les interventions en numéraire et dans le domaine agricole, des formations sur la protection des personnes de retour chez elles sont aussi dispensées.

40. La FAO a aidé les institutions nationales et régionales à renforcer la gouvernance des risques au titre du volet fondamental que constitue le renforcement des capacités et des institutions à des fins de résilience. Dans les Caraïbes (Saint-Vincent-et-les Grenadines), l'Organisation a créé des conditions propices et a renforcé les capacités du gouvernement national en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de menaces ou de crises grâce à l'élaboration et à l'application de cadres stratégiques qui permettent de combler des lacunes au niveau des politiques et d'améliorer les compétences sectorielles au profit d'une reprise résiliente. En Asie (Bangladesh), conformément aux mesures d'urgence préconisées dans le plan gouvernemental de préparation et d'intervention, les activités de la FAO contribuent à protéger les habitants face au virus grâce à l'amélioration de la détection des cas, du traçage des contacts et de la gestion, ainsi qu'à faire en sorte que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ne soient pas exposés au risque de transmission virale. Au niveau régional, en conjuguant des compétences techniques relatives aux interventions d'urgence et à la santé animale, l'Organisation a aidé l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) à renforcer ses capacités institutionnelles afin d'empêcher les maladies infectieuses de devenir des urgences sanitaires mondiales.

41. Dans la région Amérique latine et Caraïbes (Bolivie, Honduras, Nicaragua, Pérou), la FAO a élaboré des projets sous l'angle de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion et de la durabilité environnementale, projets qui s'accompagnent de cadre de résultats harmonisés et d'indicateurs mis au point au niveau général des financements. L'appui technique en matière de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage a été étendu à cinq projets supplémentaires (République démocratique du Congo, Éthiopie, Soudan et Soudan du Sud) dans le cadre du programme-cadre de lutte contre la covid-19, afin de suivre de manière cohérente et efficace les progrès/résultats et de soutenir l'engagement de la FAO quant à la responsabilité et à l'apprentissage organisationnel.

42. Enfin, l'Organisation a décidé de travailler sur une série d'indices relatifs à la résilience des systèmes agroalimentaires et a élaboré un cadre commun qui envisage la question de la résilience: i) face à quoi (chocs et tensions); ii) de qui (acteurs des systèmes agroalimentaires); et iii) pour quelles raisons (l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence). La question de la résilience intéresse le renforcement des capacités et les activités mises en œuvre reposent sur le cadre de résilience des Nations Unies qui recense cinq capacités en la matière: prévenir, anticiper, absorber, adapter et transformer. Toutes ces capacités sont analysées à différents niveaux, à savoir à l'échelle nationale et locale et aux niveaux des chaînes d'approvisionnement alimentaire et des différents acteurs, notamment les entreprises, les producteurs et les ménages, afin de définir des politiques et des investissements visant à renforcer la résilience des systèmes

agroalimentaires et à fixer des priorités. À cet égard, les résultats seront présentés lors du lancement de l'édition 2021 du rapport sur *La situation de l'alimentation et de l'agriculture*.

***f) Prévenir la prochaine pandémie zoonotique: renforcer et étendre l'approche «Une seule santé» pour éviter les pandémies d'origine animale***

43. La prévention des prochaines pandémies d'origine animale est maintenant solidement intégrée dans le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, en tant que composante importante du domaine d'activités prioritaire consacré à l'approche «Une seule santé». L'Organisation a élaboré un mécanisme de financement multilatéral pour mettre en commun des ressources, attirer des partenariats et, ainsi, apporter un soutien souple aux principales activités menées aux niveaux mondial, régional et national. L'Australie a déjà manifesté son intérêt à cet égard. Le domaine d'activités prioritaire consacré à l'approche «Une seule santé» envisage une collaboration étroite avec des partenaires, en particulier dans le cadre de l'alliance tripartite (avec l'Organisation mondiale de la santé [OMS] et l'Organisation mondiale de la santé animale [OIE]), ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE]). Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la volonté politique de haut niveau manifestée par le G7 et dans les débats du G20. Afin de soutenir la mise au point et l'exécution des activités de ce domaine prioritaire, un groupe de travail technique chargé de l'approche «Une seule santé» a été mis sur pied, en juillet 2021, pour créer des synergies dans l'ensemble de l'Organisation.

44. Le système d'alerte rapide de la FAO permet de suivre, en collaboration avec les organisations de l'alliance tripartite, la situation mondiale de la covid-19 dans les interactions entre l'animal et l'homme en communiquant des informations par l'intermédiaire du Système mondial conjoint FAO-OIE-OMS d'alerte rapide, qui fournit des mises à jour et réalise des évaluations des risques. L'alliance tripartite et le PNUE s'emploient à améliorer leur collaboration afin de promouvoir une approche «Une seule santé» complète, à tous les niveaux. Un groupe d'experts de haut niveau chargé de l'approche «Une seule santé» (le [Conseil d'experts de haut niveau «Une seule santé»](#)) a été établi en mai 2021 aux fins de la formulation d'avis scientifiques et stratégiques fondés sur des éléments probants pour relever les défis de cette approche; la FAO participe régulièrement aux réunions et apporte ses contributions si nécessaire.

45. La FAO continue à participer aux groupes d'experts de l'OMS et de l'OIE qui travaillent sur le coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARSCoV-2) à l'interface homme-animal afin de fournir aux Membres une évaluation des risques, des recommandations et des conseils sur la sécurité du commerce des animaux et des produits d'origine animale, sur la détection du SARS-CoV-2 chez les animaux et sur l'évolution du virus, ainsi que des études qui permettent de déterminer ses origines ou sa présence chez de nouveaux hôtes animaux. Un document d'orientation relatif à l'impact de la covid-19 sur la prestation des services vétérinaires et sur la déclaration des maladies animales ([Impact of COVID-19 on the delivery of veterinary services and animal disease reporting](#)), publié en juillet 2021, propose une évaluation des incidences de la pandémie sur les capacités des services nationaux de santé animale. Deux documents d'orientation de la FAO sur le dépistage du SARSCoV-2 chez les animaux seront publiés en septembre 2021, à l'appui de la mise en œuvre sur le terrain des projets relatifs à la prévention de la prochaine pandémie zoonotique. Vingt projets sont maintenant activement liés à la prévention de la prochaine pandémie zoonotique dans les régions Afrique, Asie et Pacifique et Proche-Orient et Afrique du Nord, ainsi qu'un projet à l'échelle mondiale.

46. S'agissant de la programmation régionale et nationale, le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières continue à mettre en œuvre le plus grand programme de la FAO consacré au renforcement des capacités liées à l'approche «Une seule santé» dans 36 pays, en renforçant les capacités nationales de conception et de gestion de services de santé résilients, l'accent étant mis sur la préparation et les interventions face aux pandémies.

47. La FAO participe activement à différentes initiatives «Une seule santé» lancées par le G7 et par le G20, notamment: i) l'étude exploratoire portant sur les renseignements fournis par l'approche «Une seule santé», soutenue par le G7; ii) le fonds mondial «Une seule santé»; iii) l'appel à l'action sur l'approche «Une seule santé», formulé par l'alliance tripartite élargie, à l'intention du G20; et iv) la contribution à la planification du Sommet mondial sur la santé, tenu le 21 mai 2021, et à la

[Déclaration de Rome](#) correspondante, à la réunion des ministres de la santé des 5 et 6 septembre 2021 et à la Réunion conjointe des ministres des finances et de la santé des 29 et 30 septembre 2021. En tant que présidente actuelle de l'alliance tripartite, la FAO coordonne l'élaboration d'un Plan d'action mondial «Une seule santé», qui se caractérise par une ambition commune visant à bâtir une action collective et une coalition pour reconstruire non seulement en mieux après la covid-19, mais aussi pour prévenir les épidémies.

***g) Transformation des systèmes agroalimentaires: «construire pour transformer» pendant la période d'intervention et de redressement***

48. Les activités menées au titre de ce domaine prioritaire sont passées de l'accent mis sur l'atténuation des répercussions de la covid-19 à moyen terme sur les acteurs des systèmes agroalimentaires à une approche plus volontariste visant à reconstruire en mieux. Les initiatives ont quant à elles continué à mettre l'accent sur le renforcement à long terme des atouts des institutions des secteurs public et privé et, en particulier, à alimenter les politiques et les stratégies nationales grâce à un flux continu de données, d'analyses et d'études techniques, communiquées par le biais de bulletins régionaux et nationaux, de webinaires de formations et d'une série de conférences. La consolidation des institutions et le renforcement direct des capacités des acteurs de la chaîne de valeur, afin de reconstruire en mieux, ont aussi été au cœur de l'exécution des activités du Programme sur le terrain.

49. La collaboration avec les organisations internationales et régionales, ainsi qu'avec les organisations sœurs du système des Nations Unies, a continué à jouer un rôle central dans l'appui apporté aux pays afin de lutter contre la pandémie de covid-19 et de reconstruire en mieux, notamment au cours d'une série de conférences en ligne tenues dans le cadre d'un accord entre 11 organisations internationales présentes dans la région Amérique latine. Elle a permis de mieux coordonner les mesures prises pour adapter l'appui en faveur des gouvernements et des acteurs des systèmes agroalimentaires.

50. La réduction des pertes et du gaspillage de nourriture après la pandémie demeure importante dans toutes les régions et, en Amérique latine, la FAO continue à conseiller la plateforme #SinDesperdicio, qui rassemble divers partenaires commerciaux et consultatifs<sup>6</sup> autour du sujet des innovations technologiques.

51. Afin de promouvoir le commerce intrarégional, le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)<sup>7</sup>, qui comprend la FAO, a organisé à distance trois manifestations de mise en relation des entreprises, auxquelles 1 550 sociétés ont participé, dans le but de générer des échanges régionaux d'une valeur de 50,6 millions d'USD pour reconstruire en mieux.

52. En Afrique, l'appui au programme de terrain a reçu le soutien fervent de plusieurs donateurs, y compris l'assistance du Mécanisme multidonateurs flexible en faveur de la transformation des systèmes alimentaires au titre des interventions et du redressement dans le contexte de la covid-19. Le rôle que les systèmes agroalimentaires urbains et ruraux jouent dans le redressement a aussi été un domaine d'intérêt important, par exemple dans le cadre de l'appui apporté à l'Eswatini visant à stabiliser les perturbations dues à la covid-19 qui touchent les petits producteurs agricoles, les transporteurs et les négociants des systèmes agroalimentaires ruraux, périurbains et urbains. Les enseignements tirés de ces types d'initiatives et des différentes évaluations seront examinés par des décideurs de haut niveau à l'occasion d'une manifestation consacrée à l'impact de la covid-19 sur le secteur agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui sera organisée en marge de l'édition 2021 du Forum pour une révolution verte en Afrique, dont le thème est «Les voies du redressement et des systèmes alimentaires résilients».

---

<sup>6</sup> IDB, Dow, Nestlé, Coca-Cola, Grupo Bimbo, OXXO, IBM, Fundación Femsa et, s'agissant des partenaires consultatifs, la FAO, l'Institut des ressources mondiales, le Réseau mondial des banques alimentaires et le Forum des biens de consommation.

<sup>7</sup> Secrétariat du Conseil agricole d'Amérique centrale (SECAC), Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA), Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et FAO.

53. Dans la région Pacifique, le renforcement de la résilience des acteurs des filières qui dépendent généralement des importations d'aliments et du tourisme d'Australie et de Nouvelle-Zélande est une priorité et les mesures prises ont accordé une grande importance aux questions de parité femmes-hommes, alors que des initiatives ont permis aux acteurs concernés de diversifier leurs activités dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires. De la même manière, dans d'autres zones de l'Asie, par exemple au Pakistan, la FAO poursuit son appui de longue date aux associations commerciales d'agriculteurs, afin de renforcer des modèles de commercialisation environnementaux et inclusifs dans le cadre du redressement après la covid-19.

54. Dans l'ensemble, les mesures prises pour mieux reconstruire les systèmes agroalimentaires au lendemain de la covid-19 jouent un rôle central dans tous les domaines d'action prioritaires du nouveau Cadre stratégique et, en particulier, en ce qui concerne la mise en place de systèmes alimentaires urbains durables (point 3 du domaine prioritaire Amélioration des conditions de vie), la transformation rurale inclusive (point 2 du domaine prioritaire Amélioration des conditions de vie), l'accroissement des investissements (point 7 du domaine prioritaire Amélioration des conditions de vie) et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (point 4 du domaine prioritaire Amélioration de la nutrition).

### **III. La Coalition en faveur de l'alimentation**

55. Lancée en novembre 2020 et dirigée par la FAO, la Coalition en faveur de l'alimentation (la Coalition) a été proposée par le Gouvernement italien dans le but de créer et de coordonner un mécanisme multipartite et multisectoriel qui permette de mobiliser le soutien politique, financier et technique nécessaire pour relever les défis posés par la pandémie de covid-19 et se redresser.

56. La Déclaration de Matera, signée en juin 2021 par les ministres des affaires étrangères et du développement du G20 et par les organisations du système des Nations Unies, contient un paragraphe, approuvé par les Membres, dans lequel la Coalition est suggérée en tant que mécanisme de coordination souple pour donner une impulsion politique. La Déclaration de Matera encourage par ailleurs les partenaires et les parties prenantes à collaborer et à rejoindre la Coalition, dont l'objectif est de créer une alliance mondiale pour passer à l'action à l'échelle mondiale face à la covid-19, l'accent étant mis sur les priorités thématiques définies.

57. L'intégration de la Coalition en tant que mécanisme souple de coordination permettra de mobiliser davantage le soutien des pays du G20 et des autres pays en faveur des plus vulnérables et d'établir des coalitions stratégiques entre différents pays et avec des acteurs non étatique autour des domaines d'activités prioritaires que sont le plan d'intervention humanitaire, la transformation des systèmes agroalimentaires, l'inclusion économique, la protection sociale et les pertes et gaspillages de nourriture, outre d'autres priorités mentionnées dans la Déclaration, par exemple l'approche «Une seule santé».

58. Dans le cadre de l'appel à l'action en faveur de la sécurité alimentaire lancé lors des réunions ministérielles du G20, la FAO a publié un appel à propositions officiel relatif à la Coalition (clos le 18 septembre 2021 à l'occasion de la réunion des ministres de l'agriculture du G20) et a encouragé tous les Membres à unir leurs efforts et à communiquer des propositions de soutien politique, financier et technique en réponse aux besoins sur le terrain. Les propositions envisagées devront satisfaire les conditions minimales en termes de multilatéralisme, d'association de divers acteurs, de prise en main par les pays et d'orientations thématiques.

59. Un certain nombre de Membres et de partenaires intéressés ont communiqué des propositions et ont pris des mesures, avec le soutien technique de la FAO, pour établir des coalitions entres pays. La liste des projets contient un plan de travail et budget, qui sera présenté aux Membres, et fournit un ensemble d'exemples d'activités fructueuses à l'intention des pays qui souhaitent rejoindre la Coalition et promouvoir une participation plus active de tous les acteurs concernés, pour offrir conjointement un soutien politique, financier et technique et, ainsi, répondre concrètement aux besoins sur le terrain.

#### IV. Principaux enseignements tirés et mesures à prendre

60. **Des systèmes de suivi solides**, y compris des systèmes d'alerte rapide, sont indispensables aux fins de la collecte et de l'analyse des données en temps réel, du suivi des prix, de la détection de zones de vulnérabilité, de nœuds critiques et de goulots d'étranglement dans les systèmes agroalimentaires, de la surveillance des risques et de l'évaluation des mesures et des politiques mises en œuvre. À cet égard, les éléments cruciaux seront bien ciblés. Les données relatives à l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) collectées avant et pendant la pandémie de covid-19 montrent qu'il existe de nouvelles zones particulièrement touchées par la faim qui ne sont pas répertoriées dans les listes existantes.

61. Il faut créer un **lien solide entre les décisions relatives aux politiques à court terme et à long terme** et les mesures correspondantes et faire en sorte que la reprise après la pandémie de covid-19 soit pleinement prise en compte dans la planification et les investissements au niveau national, l'accent étant fortement mis sur les groupes les plus vulnérables, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones. La priorité doit être accordée aux femmes et aux groupes les plus durement frappés par la pandémie au sein des systèmes agroalimentaires.

62. Le rôle important que jouent les **technologies numériques** est bien établi et l'accès au haut-débit doit être promu.

63. La pandémie de covid-19 a creusé les inégalités et a mis en avant la nécessité de politiques et de stratégies qui permettront de **s'attaquer aux problèmes structurels liés aux inégalités**.

64. La pandémie a eu une incidence importante sur la classe moyenne. Ses membres participent en effet dans une large mesure aux travaux et à l'économie du secteur informel et les mesures de confinement ont durement touché leurs activités économiques et génératrices de revenus. Des mesures immédiates et concrètes devront être prises pour garantir leur **emploi décent et leur participation économique au secteur informel**.